

Comité Social d'Administration du 20 avril 2023

10 points étaient à l'ordre du jour :

- 1 – Signature d'une convention entre la DDFIP du Gard et de l'Hérault pour l'antenne extra-départementale (pour information)
- 2 – Création du Service Départemental des impôts Fonciers (pour avis)
- 3 – Création au 1/09/2023 de la 5ème Brigade de vérification départementale en vue de renforcer la lutte contre la fraude fiscale (pour avis)
- 4 – Installation de l'antenne PCRFP de Béziers (pour information)
- 5 - Bilan de l'activité des conseillers aux décideurs locaux au 31/12/2022 (pour information)
Redéfinition des périmètres
- 6 – Redéfinition des périmètres géographiques des conseillers aux décideurs locaux (pour avis)
- 7 - Bilan de la formation professionnelle 2022
- 8 – plan de formation 2023 (pour avis)
- 9 – Modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie Hospitalière Est Hérault (pour avis)
- 10 - Questions diverses :

Liminaire FO DGFIP 34

Monsieur le Président,

Non, la page de la réforme des retraites n'est pas tournée.

Depuis 3 mois, le pays est secoué par une contestation qui par sa force et son nombre s'inscrit dans une totale légitimité.

Et pourtant au pays des droits de l'Homme, aujourd'hui, on découvre effarés que la démocratie sociale n'a pas de sens et d'utilité pour la tête de l'Etat.

Mieux, la démocratie parlementaire est également bafouée par un passage en force de cette réforme au 49-3.

L'allocution du Président de la République le 17 avril est totalement hors sol et emprunte d'un mépris total à l'égard des français. Cette intervention ne signe en rien pour nous la fin

du combat.

Notre détermination reste entière.

Le 1^{er} mai, à nouveau, nous serons dans la rue.

Le 3 mai, nous saurons si un référendum est possible sur le sujet. 4,8 millions de signatures et à l'issue, le vote en faveur d'un rejet sonne comme une évidence.

Vous voyez, pour FO DGFIP 34 le découragement n'est pas de mise. Nous continuons de croire que, même confrontées à une présidence autoritaire, les institutions nous donnent les moyens de nous battre.

Aujourd'hui se tient un CSAL. A l'issue de cette liminaire, les représentants FO DGFIP 34 quitteront la salle;

Parce que le dialogue social dans ce pays est malade.

Au niveau national, quand un Président de la République refuse tout dialogue, puis convoque à sa guise et son bon vouloir les organisations syndicales, ajoutant encore du mépris;

Au niveau local aussi, non de votre fait, mais bien par cette forme lancinante et quasi-permanente de déstabilisation des agents à travers les réformes, de restructurations contre les agents et de casse des services publics de proximité.

La restructuration des SDIF en est une nouvelle illustration, que vous réglerez pour partie par des primes et des garanties à court terme pour celles et ceux concernés. Nous connaissons la méthode. A quoi bon vous entendre, la main sur le coeur, nous certifier que nul ne sera déplacé contre sa volonté.

Au niveau national et local, la loi de transformation de la fonction publique, dont émanent les CSA et FS, ne date pas d'hier et pourtant il n'existe aucun règlement en terme d'organisation et de priorité pour établir un dialogue social respectueux. Sauf à ne pas y attacher grande importance, on peut faire beaucoup mieux.

D'autant que nous avons perdu le Secrétaire de la Formation spécialisée, par le truchement de querelles internes à un syndicat.

Les représentants FO DGFIP 34, pour toutes ces raisons, dans la logique du combat intersyndical national, n'assisteront pas à cette instance. Nous garderons une hauteur de vue par rapport aux combats contre la réforme des retraites et surtout sans compromis.

A l'issue de cette lecture vos représentants FO DGFIP 34 ont quitté la salle contrairement aux autres organisations syndicales.

A croire qu'ils ont été convaincus qu'à l'issue de l'intervention du Président de la République du 17 avril 2023, il convenait de tourner la page et de participer à cette instance docilement, comme si le combat contre la réforme des retraites était clos,

Nous avons conclu notre liminaire par « nous garderons une hauteur de vue » apparemment on ne vole pas à la même altitude qu'eux.

Pour nous boycotter, ne signifie pas pour autant, s'épargner l'étude des documents. En conséquence de quoi nous vous faisons une analyse et restitutions de l'ordre du jour.

Point 1 :

Pour FO la création de cette antenne signifie tout simplement déshabiller Pierre pour habiller Paul. On vide les services, on éloigne l'usager. A terme, la Direction de l'Hérault s'appauvrit tant en effectif qu'en importance (disparition du Centre de gestion des retraites de Montpellier et Toulouse, transferts du paiement de nos salaires à Clermont Ferrand, du recouvrement de la taxe d'aménagement à la DDFIP d'Albi, des missions AVISIR sur l'antenne SIE à Nîmes, centre de contact de Chalons en Champagne).

Les opportunités d'affectation sur notre département se ferment.

Il ne nous a pas échappé que de nombreux lauréats de concours issus de nos rangs risquent de subir un éloignement géographique propre à affecter de façon prolongée leur vie privée.

C'est ainsi que l'on gère la promotion sociale à la DGFIP....

Point 2 :

Quatre groupes de travail se sont tenus avec les personnels concernés. Chaque agent a été reçu individuellement par les RH.

On connaît la méthode, bien rôdés avec le NRP. Une prime de restructuration pour ceux qui acceptent de bouger, les autres étant maintenus sur place en position d'ALD, ce qui repose uniquement sur l'engagement « actuel » de la Direction et à nouveau préjuge des problèmes de mutations internes au Département. De toute façon ce n'est pas dans cette instance que s'établiront les règles de gestion, il s'agit simplement d'un pur exercice de présentation et non de concertation pour faire aboutir une restructuration de plus.

Point 3 :

FO a toujours défendu l'égalité de tous devant l'impôt. Il est positif que la DGFIP remette le contrôle fiscal au cœur de ses préoccupations en recréant une 5ème brigade spécialisée dans les cas complexes. Il est cependant à regretter que les postes pourvus soient pris sur l'existant.

Point 4 :

La note du 31/12/22 prévoit que les antennes à faible effectif soient regroupées sur le site principal.

Sur proposition des agents du PCRP, il a été décidé de renforcer l'antenne du PCRP de Béziers d'où un transfert de 3 emplois A et 1 emploi B de Montpellier vers Béziers.

Point 5 et 6:

Depuis le 01/09/22, la DDFIP34 compte 14 CDL déployés sur 16 EPCI. En raison du départ de 2 CDL, le périmètre d'intervention des CDL est redéfini.

Point 7 et 8:

FO DGFIP revendique l'importance de la formation continue des agents pour assurer la qualité de nos missions au bénéfice des usagers et un service public de qualité.

Pour FO l'e-formation pose toujours problème. Elle doit rester un moyen complémentaire de formation et non pas devenir systématique. Aujourd'hui, les collègues confrontés aux impératifs métiers et aux conditions matérielles, renoncent à en bénéficier.

Point 9

Les collègues de la trésorerie hospitalière Est Hérault nous ont confirmé que l'harmonisation de leurs heures d'ouverture avec les services de l'hôpital leur convenait.

Vos élus FO-DGFIP34 en CSAL.

Bernadette JAGA – Olivier VERNEGEOL - Yassim BELLATRECHE



SECTION
DEL'
HÉRAULT

BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 34 - DDFIP 34

NOM : ----- PRENOM : -----

GRADE : Echelon : Indice :

AFFECTATION : -----

Section FO DGFIP 34

fo.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/034/

site national : www.fo-dgfip.fr/

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : le
(signature)

→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant

Secrétaire départemental et permanent syndical local : Olivier VERNEGEOL

☎04.67.15.75.65